

THE BETTER THAN CORPORATION
PO BOX 89
VAUGHAN, ONTARIO, L4K 1Y8
CANADA
905-669-9855/1-800-361-0094

PRODUIT: 11111-BT506/507 BED BUG KILLER (100g,400g)**Section 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ**

FABRICANT..... MANUFACTURED FOR:
THE BETTER THAN CORPORATION
PO BOX 89
VAUGHAN
ONTARIO
CANADA
L4K 1Y8
905-669-9855
NOM DE PRODUIT..... 11111-BT506/507 BED BUG KILLER (100g,400g)
FAMILLE CHIMIQUE..... D-PHENOTHRIN/TETRAMETHRIN.
POIDS MOLECULAIRE..... NON APPLICABLE.
FORMULE CHIMIQUE..... MELANGE.
NOMS DE MARQUE ET SYNONYMES
UTILISATIONS DE PRODUIT INSECTICIDE.
RECOMMANDÉ
LIVRE DE FORMULA/LAB #..... 99-58190/99-58189/012-6-125.

Section 02: IDENTIFICATION DES DANGERS

MOT INDICATEUR..... NON ÉVALUÉE.
CLASSIFICATION DES RISQUES..... NON ÉVALUÉE.
CONSEILS DE PRUDENCE..... NON ÉVALUÉE.
DÉCLARATION DE MÉLANGE..... NON ÉVALUÉE.
OTHER HAZARDS..... NON ÉVALUÉE.

Section 03: COMPOSITION/INGRÉDIENTS SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	Wt. %
ISOBUTANE	75-28-5	10-30
SOLVANT PARAFFINIQUE NAPHTENIQUE	64742-47-8	3-7
PROPANE	74-98-6	1-5
D-PHENOTHRIN (SUMITHRIN)	26002-80-2	0.200
TÉTRAMÉTHRINE (NEOPYRAMIN)	7696-12-0	0.200

Section 04: PREMIER SOINS

PREMIERS SECOURS EN CAS CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER LES YEUX A GRANDE EAU PENDANT AU
D'URGENCE D'URGENCE MOINS 15 MINUTES ET CONSULTER UN MEDECIN. CONTACT AVEC LA PEAU:
LAVER LA PEAU ATTEINTE A L EAU ET AU SAVON DOUX. INHALATION: SORTIE LA
VICTIME AU GRAND AIR. INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR. OBTENIR
IMMEDIATEMENT DES SOINS MEDICAUX.

Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

INFLAMMABILITE..... AUCUN UN PRODUIT INFLAMMABLE (SELON DES REGLEMENTS CANADIENS
D'AEROSOL).
SI OUI, SOUS QUELLES CONDITIONS?.... CHALEUR EXCESSIVE, ETINCELLES ET FLAMMES.
PROCEDURES SPECIALES..... ON PEUT UTILISER L'EAU PROVENANT DES GICLEURS DE PULVERISATION POUR
REFROIDIR LES CONTENANTS FERMES ET EMPECHER UN AUGMENTATION DE LA
PRESSION LORS DE L'EXPOSITION A DES TEMPERATURES EXTREMES. PORTER
UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DES VETEMENTS DE PROTECTION.
DONNEES SUR LES RISQUE
D'EXPLOSION.
SENSIBILITE AUX DECHARGES NON APPLICABLE.
STATIQUES
SENSIBILITE AUX CHOCS..... NON APPLICABLE.
MOYENS D'EXTINCTION..... DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE, MOUSSE.
PRODUITS DE COMBUSTION
PRODUITS..... VAPEUR ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA
COMBUSTION EST INCOMPLETE.
PROJECTION DE LA FLAMME- AEROSOL
EST CLASSEE COMME:..... 0 cm.
RETOUR DE FLAMME..... AUCUN.

PRODUIT: 11111-BT506/507 BED BUG KILLER (100g,400g)**Section 06: MESURES DE DÉCHARGEMENT ACCIDENTEL**

PROCÉDURES DE NETTOYAGE ELOIGNER TOUTE SOURCE D'IGNITION. UTILISER UN MATERIAU ABSORBANT
 FUITE/DEVERSEMENT INERTE ET DES OUTILS QUI NE PRODUISENT PAS D'ETINCELLES. EVITER
 D'INHALER LES VAPEURS. AERER L'ENDROIT. EMPECHER L'ACCES AUX COURS
 D'EAU.

Section 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE..... GARDER A L'ECART DES SOURCES DE CHALEUR, ETINCELLES, OU FLAMMES.
 CONTROLES D'INGENIERIE..... VENTILATION - LOCALE (MECANIQUE LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE
 FACON CONTINUE.
 PRECAUTIONS A PRENDRE POUR LA RANGER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN AERE, DONT LA TEMPERATURE
 MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE D'EXCEDE PAS 50 DEG C.
 MATIERES SYNERGIQUES..... AUCUN CONNU.

Section 08: PROTECTION DE L'EXPOSITION CONTROLS/PERSONAL

Ingredients	ACGIH TLV		OSHA PEL		REL	NIOSH
	TWA	STEL	PEL	STEL		
ISOBUTANE	1000 ppm					
SOLVANT PARAFFINIQUE NAPHTENIQUE	100 ppm					
PROPANE	1000 ppm					
D-PHENOTHRIN (SUMITHRIN)	N/A					
TÉTRAMÉTHRINE (NEOPYRAMIN)	N/A					
GANTS/TYPE.....	AUCUNE PROTECTION REQUISE POUR L'APPLICATION NORMALE DES PRODUITS EN AÉROSOL SUSCEPTIBLE DE PRODUIRE UN CONTACT CUTANÉ MINIMAL.					
RESPIRATOIRE/TYPE.....	HABITUELLEMENT PAS EXIGE.					
YEUX/TYPE.....	VERRES DE SECURITE.					
CHAUSSURES/TYPE.....	PAS NORMALEMENT REQUIS.					
AUTRE/TYPE.....	NON REQUIS.					
LIMITE D'EXPOSITION DU PRODUIT.....	VOIR SECTION II.					

Section 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE..... AEROSOL.
 ASPECT..... LIQUIDE INCOLORE.
 ODEUR..... INSECTICIDE.
 SEUIL DE L'ODEUR..... NON DISPONIBLE.
 pH..... 6.5 - 7.5.
 POINT DE CONGELATION:(°C)..... NON DISPONIBLE.
 POINT D'EBULLITION..... LA VALEUR CONNUE LA PLUS BASSE EST 100 BASÉS SUR AQUA.
 POINT D'ECLAIR (C), VASE CLOS DE LA VALEUR CONNUE LA PLUS BASSE EST ISOPARAFFINIC HYDROCARBON @ 77C.
 TAGLIABUE(CONCENTRE)
 TAUX D'EVAPORATION..... PLUS DE 1.
 ACETATE DE BUTYLE NORMALE
 SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE..... 9.5.
 (% VOLUME)
 SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITE..... 0.5.
 (% VOLUME)
 PRESSION DE VAPEUR(P SIG)(AER)..... 50-60.
 @ 20 C
 DENSITE DE VAPEUR (AIR=1)..... PLUS DE 1.
 (PAR POIDS)
 DENSITE (AEROSOL)..... 0.77-0.81.
 DENSITE (LIQUIDE)..... 0.98-1.02.
 SOLUBILITE DANS L'EAU g/L (20°C)..... SOLUBLE.
 COEFFICIENT DE REPARTITION NON DISPONIBLE.
 EAU/HUILE
 TEMPERATURE D'AUTO INFLAMMATION LA VALEUR CONNUE LA PLUS BASSE EST ISOPARAFFINIC HYDROCARBON >200C.
 % DE LA VOLATILITE DE AEROSOL..... 93-94.
 (PAR POIDS)
 % DE LA VOC DE AEROSOL (w/w)..... 30-31.

PRODUIT: 11111-BT506/507 BED BUG KILLER (100g,400g)**Section 10: STABILITE ET REACTIVITE**

PRODUITS DANGEREUX DE DECOMPOSITION.....	VAPEURS ET FUMÉE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.
STABLE CHIMIQUEMENT:	
OUI.....	SOUS DES CONDITIONS NORMALES.
NON, QUELLES CONDITIONS?.....	NON APPLICABLE.
COMPATIBILITE AVEC D'AUTRES SUBSTANCES.	
NO, LESQUELLES?.....	OXYDANTS PUISSANTS.
REACTIVITE, SOUS QUELLES CONDITIONS?.....	NON APPLICABLE.

Section 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE

Ingredients	LC50	LD50
ISOBUTANE	142,500 ppm (4h) RAT - INHAL	NON APPLICABLE
SOLVANT PARAFFINIQUE NAPHTÉNIQUE	6.8 mg/l	>5000 mg/kg RAT-ORALE
PROPANE	NON DISPONIBLE	>5000 mg/kg DERMAL-RABBITS
D-PHENOTHTRIN (SUMITHRIN)	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE
TÉTRAMÉTHRINE (NEOPYRAMIN)	NON DISPONIBLE	>5000 mg/kg RAT-ORALE
VOIE DE PENÉTRATION		
INHALATION AIGUE.....	IRRITE LES VOIES RESPIRATOIRES. AGENT(S) DE PROPULSION - SIMPLE ASPHYXIANT.	
INGESTION.....	PEUT CAUSER DES MAUX DE TÊTE, DES NAUSEES, DES VOMISSEMENTS ET DES FAIBLESSES.	
CONTACT AVEC LES YEUX.....	PEUT CAUSER DES IRRITATION.	
CONTACT AVEC LA PEAU.....	IRRITATION LÉGÈRE.	
ABSORPTION PAR LA PEAU.....	AUCUNE DONNÉES DISPONIBLE POUR LE MÉLANGE DE CE PRODUIT.	
EFFETS D'EXPOSITION AIGUE.....	VERTIGES, NAUSEES. IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU.	
EFFETS D'EXPOSITION CHRONIQUE.....	LES SOLVANTS PEUVENT CAUSER UNE DERMITE DE CONTACT.	
IRRITATION DU PRODUIT.....	IRRITANT DES YEUX ET DE LA PEAU.	
CANCEROGENICITE DU PRODUIT.....	LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE CE PRODUIT NE SONT PAS INSCRITS COMME CANCÉROGENES PAR LE NTP (NATIONAL TOXICOLOGY PROGRAM). ILS NE SONT PAS RÉGLEMENTÉS COMME TELS PAR L'OSHA (OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH ADMINISTRATION) ET N'ONT PAS ÉTÉ ÉVALUÉS PAR LE CIRC (CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE CANCER) NI PAR L'ACGIH (AMERICAN CONFERENCE OF GOVERNMENTAL INDUSTRIAL HYGIENISTS).	
MUTAGÈNESE.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET MUTAGÈNE NUISIBLE N'EST PRÉSUMÉ.	
TERATOGENÈSE.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET TERATOGENE NUISIBLE N'EST PRÉSUMÉ.	
EFFETS DE REPRODUCTION.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA REPRODUCTION N'EST PRÉSUMÉ.	
CAPACITE DE SENSIBILISATION DU PRODUIT.....	INCONNU(E).	

Section 12: RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUE

ENVIRONNEMENTAL..... NON DISPONIBLE.

Section 13: DECHETS

MÉTHODE D'ÉLIMINATION..... NE PAS PERFORER OU JETER LES CONTENANTS AU FEU, MÊME VIDÉS. ÉLIMINER CONFORMÈMENT À LA RÉGLEMENTATION LOCALE, PROVINCIALE ET FÉDÉRALE.

Section 14: L'INFORMATION DE TRANSPORT

CLASSIFICATION DU T.M.D..... BIEN DE CONSOMMATION (AÉROSOLS, UN1950, CLASS 2.2).
D.O.T. CLASSIFICATION..... BIEN DE CONSOMMATION, ORM-D.

Section 15: LEGISLATION**RÈGLEMENTS CANADIENS**

CLASSIFICATION SIMDUT..... NON RÉGLÉ PAR WHMIS.
CNFC SECTION 3.3.5..... NIVEAU 1.

PRODUIT: 11111-BT506/507 BED BUG KILLER (100g,400g)**Section 15: LEGISLATION**

CEPA (Loi Canadienne De Protection D'Environnemental)	TOUTES LES SUBSTANCES DANS CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉES SUR LA LISTE CANADIENNE DE SUBSTANCES DE DOMESTIC (DSL) OU NE SONT PAS EXIGÉES POUR ÊTRE ÉNUMÉRÉES.
RÈGLEMENTS U.S. -----	
NIVEAU DE HMIS - SANTE.....	1 HASARD QUELQUE PEU.
NIVEAU DE HMIS - INCENDIE.....	1 HASARD QUELQUE PEU.
NIVEAU DE HMIS - REACTIVITE.....	0 HASARD MINIMUM.
HMIS ÉVALUANT LA PROTECTION PERSONNELLE	B.
NFPA CODE 30B.....	NIVEAU 1.
L'INFORMATION DE SARA 313 :.....	CE PRODUIT NE CONTIENT AUCUN TI SOUMIS D'INGRÉDIENTS LES CONDITIONS DE REPORTAGE DE LA SECTION 313 DE LA PLANIFICATION DE SECOURS ET LA COMMUNAUTÉ DROIT-A-CONNAISSANT L'ACTE DE CFR 372. CAS #: NOM CHIMIQUE : . N/A.
CALIFORNIA PROPOSITION 65:.....	LE RAPPORT SUIVANT EST FAIT AFIN D'ÊTRE CONFORME À L'EAU POTABLE SÛRE DE LA CALIFORNIE ET À L'ACTE TOXIQUE D'APPLICATION DE 1986 : AVERTISSEMENT : CE PRODUIT NE CONTIENT INTENTIONNELLEMENT AUCUN PRODUIT CHIMIQUE CONNU DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE POUR CAUSER LE CANCER, LES DÉFAUTS DE NAISSANCE OU TOUT AUTRE MAL REPRODUCTEUR. CAS #: NOM CHIMIQUE : . N/A.
TSCA (Acte Toxique De Commande De Substances des)	TOUT LE COMPOSANT DE CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉS SUR LE INVENTAIRE DE TSCA. TOUTES LES IMPURETÉS ACTUELLES DANS CE PRODUIT SONT EXEMPTES DE LA LISTE.
VOC (w/w%).....	30-31.

Section 16: AUTRE RENSEIGNEMENTS

NOTICE DE BETTER THAN CORPORATION	LES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE SONT FOURNIS GRATUITEMENT PAR BETTER THAN CORPORATION BIEN QUE NOUS LES CROYONS FIABLES, ILS S'ADRESSENT A DES PERSONNES QUALIFIÉES QUI S EN SERVENT A LEURS PROPRES RISQUES. BETTER THAN CORPORATION N ASSUME AUCUNE RESPONSABILITE QUANT AUX EVENEMENTS QUI PEUVENT SE PRODUIRE OU AUX DOMMAGES QUI PEUVENT DECOULER DE LEUR UTILISATION. LES RENSEIGNEMENTS QUI APPARAISSENT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE SE RAPPORTENT QU AU PRODUIT DESIGNÉ SUR CELLE-CI ET NE S' APPLIQUENT PAS A NUE UTILISATION AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU DANS AUTRES PROCÉDES.
PREPARE PAR.....	Affairs Regulatory
DATE DE PRÉPARATION	JAN21/14